



Vannes et robinets d'isolement de radiateurs dans un collectif

Par **Letenace**, le **09/07/2022** à **00:22**

Bonjour. Je ne peux pas isoler 4 radiateurs sur 5 de mon appartement dont je suis propriétaire pour les faire sabler décaper et repeindre.. les vannes sont fuyardes et certaines ne peuvent même pas être manœuvrées. Les radiateurs (fonte) comme les vannes sont au moins vieilles de 30 ans! Le syndic m'a envoyé vers la société qui gère le chauffage collectif. Celle ci me dit qu'elle doit changer les vannes et vidanger le circuit de mes radiateurs. Question: A qui en revient le coût ? La copropriété? Le gestionnaire du contrat de chauffage dans leur forfait ? On a moi personnellement. Merci de vos réponses.

Par **morobar**, le **09/07/2022** à **08:47**

Bonjour,

[quote]

On a moi personnellement.

[/quote]

A vous, ainsi que prévoir le gel des circuits d'eau de la copropriété le temps des travaux.

Par **amajuris**, le **09/07/2022** à **10:02**

bonjour,

selon votre R.C. les radiateurs sont-ils des parties communes ou des parties privatives ?

salutations